



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 34 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le 22 mars 2022, le gouvernement du Québec annonçait dans son budget 2022-2023 une révision du rabais pour l'acquisition d'un véhicule électrique;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a précisé que seuls les véhicules immatriculés avant le 30 juin 2022 bénéficieront du rabais;

CONSIDÉRANT QUE la conjoncture de la pandémie et les problèmes d'approvisionnement mondiaux, les fabricants automobiles affichent d'énormes délais pour la fabrication de véhicules;

CONSIDÉRANT QUE dans certains cas, les dates de livraison données par les détaillants dépassent largement la date limite d'immatriculation déterminée par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE les fabricants automobiles ne sont pas en mesure de déterminer une date de livraison fixe dans le temps pour les véhicules;

CONSIDÉRANT QUE les consommateurs ont décidé de faire le virage vers la mobilité durable et d'acquérir un véhicule électrique, avec l'incitatif d'un rabais affiché au moment de la commande du véhicule;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de retirer ou de repousser la date limite d'immatriculation pour bénéficier du rabais pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour les véhicules commandés avant l'adoption du budget 2022-2023.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Isabelle Melançon
Députée de Verdun

Cliquez ici pour retourner à la page d'origine. 8 juin 2022

Date de signature de l'extrait